

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes : 1 Quotité de travail : 26H/semaine Mission confiée : TOS

Rémunération : SMIC horaire Origine du financement : Etat/Conseil Départemental

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:00:54

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes :3 Quotité de travail :20H/semaine Mission confiée :TOS

Rémunération :SMIC horaire Origine du financement :Etat/Conseil Départemental

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:14

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer tous contrats ou conventions liés au bon fonctionnement pédagogique, matériel ou financier.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:24

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Ecole du spectateur : le Conseil d'Administration fixe le tarif des sorties "école du spectateur" à 5 € pour l'année scolaire 2017/2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:27

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration valide les tarifs de prestations de services et dégradations pour l'année 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:30

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Objets confectionnés : le Conseil d'Administration valide les tarifs des objets confectionnés pour l'année 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:33

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'Administration valide la reconduction expresse de 14 contrats.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:36

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GIP FCIP : le Conseil d'Administration autorise la signature de la convention relative au financement de l'atelier artistique avec le GIP FCIP.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:39

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/09/2017
Réuni le : 26/09/2017
Sous la présidence de : Michel Wilmot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don A.S. : le Conseil Administration accepte le versement d'un don de 300.00 € à l'Association Sportive du Collège Schweitzer.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:42

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement Intérieur du Service Annexe d'Hébergement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement proposé

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Règlement Intérieur du Service Annexe d'Hébergement : Le Conseil d'Administration valide le règlement présenté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:45

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Michel Wilmot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Aide à la demi-pension : le Conseil d'Administration autorise la signature de la convention relative à l'aide à la demi-pension proposée par le Conseil Départemental du Nord pour l'année scolaire 2017/2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:47

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Compétence exclusive

Objet : Délégation de signature

Numéro d'enregistrement :13
Année scolaire : 2017-2018

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-13

Le chef d'établissement délègue sa signature

Pour les domaines suivants :

Signature des bons de commande relatifs à l'approvisionnement du Service de Restauration et d'Hébergement dans la limite des crédits ouverts au service correspondant.

A

Nom :TISON

Prénom :Guillaume

Qualité :A.A.E.

Fonction :Adjoint gestionnaire

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Willmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:01:53

0593231S
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ALBERT SCHWEITZER
5 RUE DU COLLEGE
59480 LA BASSEE
Tel : 0320290168

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/09/2017
Réuni le : 26/09/2017
Sous la présidence de : Michel Wilmot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Morzine , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SKI 2018 : le Conseil d'Administration valide le principe d'un voyage/classe de neige du 4 au 10 février 2018 et le budget prévisionnel correspondant.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Wilmot

Prénom : Michel

Signé le: 29/09/2017 16:09:17